CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Informations sur les Tarifs, les Arrhes et les Non-Présentations

Non-Présentation à un Rendez-vous de Consultation

1. Si vous réservez un rendez-vous de consultation et que vous ne vous présentez pas le jour du rendez-vous sans avoir annulé au moins 24 heures à l'avance, vous recevrez une facture de 50 CHF.

2. Cette facture devra être réglée dans la semaine qui suit l'envoi de la facture.

Arrhes

3. Les arrhes ne sont pas remboursables.

4. Les arrhes seront déduites du prix de la dernière session de tatouage.

5. JE CONSERVERAI LES ARRHES COMME DEDOMMAGEMENT DANS LES CAS SUIVANTS :

- Si vous ne vous présentez pas à notre rendez-vous de tatouage.
- Si vous reportez notre rendez-vous de tatouage plus de deux fois consécutives.
- Si vous reportez notre rendez-vous de tatouage à moins d'une semaine d'avance.
- Si votre projet n'est pas achevé et qu'aucune session de tatouage n'a lieu dans l'année.

6. L’acompte sert à réserver le rendez-vous tatouage et ne constitue pas une rémunération pour le travail de dessin. Le temps consacré à la réalisation du premier dessin n’est pas facturé. Toutefois, pour toute demande de modification ultérieure du dessin nécessitant plus de 30 minutes de travail supplémentaire, je me réserve le droit de facturer CHF 120.– de l’heure.

Sessions de Tatouage

7. Le prix Minimum pour un tatouage est de 200 CHF

8. Chaque heure de tatouage coûte 200 CHF. Par exemple, une séance de 3 heures coûte 600 CHF.

Merci pour votre compréhension et votre confiance.

Cordialement,

Coralie.